

BILAN DU 01/01/2008 AU 31/12/2008

Exercice de comparaison du 01/01/2007 AU 31/12/2007

ACTIF

Désignation	Montant brut	Amort / Provision	Montant Net	Comparaison
109 - Capital souscrit, non appelé				
IMMOBILISATION INCORPORELLES				
201 - Frais d'Etablissement				
203 - Frais recherche & développement				
205 - Concessions- brevets. ...				
206/207 - Fonds commercial				
208 - Autres immobilisations incorporelles				
232 - Immo. incorporelles en cours				
237 - Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
211/212 - Terrains et aménagements				
213/214 - Constructions	48 020.10	-2 319.00	45 701.10	
215 - Installations techniques	2 348.99	-650.03	1 698.96	1 664.48
218 - Autres immobilisations corporelles	11 969.28	-6 076.35	5 892.93	7 727.19
231 - Immobilisations corporelles en cours				
219 - Avances, acomptes sur immo corp.				
----- IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
261/266 - Participations				
267/268 - Créances rattachées à des particip.				
271/272 - Autres titres immobilisés				
274 - Prêts				
275/277 - Autres immobilisations financières	6 725.00		6 725.00	6 000.00

TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	69 063.37	-9 045.38	60 017.99	15 391.67

3 - STOCKS ET EN COURS				
----- CREANCES				
401/409 - Fournisseurs (avances et acomptes)	5 109.15		5 109.15	
411/491 - Clients	28 543.80		28 543.80	15 542.26
44 - Etat				
451/455 - Comptes d'associés				2 000.00
42 - Autres créances				
DISPONIBLE				
50/52 - Valeurs mobilières				
51 - Banques et C.C.P.	34 196.84		34 196.84	26 166.43
53 - Caisse				

486 - Charges constatées d'avance	108.14		108.14	102.15

TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	67 957.93		67 957.93	43 810.84

16/47/48 - Comptes de régularisation (III)				
TOTAL GENERAL (I - II - III)	137 021.30	-9 045.38	127 975.92	59 202.51

BILAN DU 01/01/2008 AU 31/12/2008

Exercice de comparaison du 01/01/2007 AU 31/12/2007

PASSIF

Désignation	Montant Net	Net Comparaison
SITUATION NETTE		
101 - Capital	150.00	150.00
104 - Primes d'apport		
105 - Ecart de réévaluation		
108 - Compte de l'exploitant		
10611 - Réserve légale		
106 - Autres réserves		
11 - Report à nouveau	52 243.33	33 377.02
12 - Résultat de l'exercice	30 124.34	18 866.31
131/139 - Subventions d'investissement		
14 - Provisions règlementées		
16 - Autres fonds propres		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	82 517.67	52 393.33
15 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)		
DETTES FINANCIERES		
161 - Emprunts obligataires convertibles		
163 - Autres emprunts obligataires		
164/519 - Emprunts auprès d'établissements de crédit	25 000.00	
165/18 - Autres Emprunts et dettes	108.34	
51 - Banques (découvert)		
DETTES D'EXPLOITATION		
411 - Clients (avances et acomptes)		
40 - Fournisseurs		3 695.12
42 - Dettes sociales	13 915.71	2 858.06
44 - Dettes fiscales	297.20	256.00
467 - Autres dettes d'exploitation	6 137.00	
DETTES DIVERSES		
404 - Fournisseurs d'immobilisations		
45 - Comptes d'associés		
464 - Autres dettes		

487 - Produits constatés d'avance		

TOTAL DETTES (III)	45 458.25	6 809.18

477 - Comptes de régularisation (IV)		

TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	127 975.92	59 202.51

RESULTAT DU 01/01/2008 AU 31/12/2008

Exercice de comparaison du 01/01/2007 AU 31/12/2007

CHARGES

Désignation	Charges	Comparaison
CHARGES D'APPROVISIONNEMENTS		
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES		
606 - Autres achats	33 615.02	26 708.58
612 - Redevances de crédit-bail	7 022.37	
613/614 - Locations et charges locatives	24 000.00	24 690.12
615 - Entretien et réparations	7 795.96	7 042.34
611/62 - Autres services extérieurs	49 121.41	48 336.48
IMPOTS ET TAXES		
63 - Impôts, taxes, et versements assimilés	1 735.20	256.00
CHARGES DE PERSONNEL		
641&644&648 - Salaires et traitements	46 182.90	23 236.92
645&647&649 - Charges sociales du personnel	20 602.26	11 230.41
DOTATIONS AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		
6811/6812 - Dotations aux amortissements	5 820.78	2 571.37
AUTRES CHARGES		
65 - Autres charges d'exploitation	2 699.59	2 190.01
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		
	198 595.49	146 262.23
CHARGES FINANCIERES		
66 - Intérêts et charges assimilées	153.03	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
691 - PARTICIPATION DES SALARIES		
695/689 - IMPOTS SUR LES BENEFICES		
TOTAL DES CHARGES		
	198 748.52	146 262.23

RESULTAT DU 01/01/2008 AU 31/12/2008

Exercice de comparaison du 01/01/2007 AU 31/12/2007

PRODUITS

Désignation	Produits	Comparaison
PRODUITS D'EXPLOITATION		
706/708 - Production vendues (services)	228 476.98	164 589.11
75 - Autres produits	2.41	175.09
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	228 479.39	164 764.20
PRODUITS FINANCIERS		
761 - Produits financiers de participations	393.47	364.34
- TOTAL PRODUITS FINANCIERS	393.47	364.34
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS		
TOTAL DES PRODUITS		
	228 872.86	165 128.54
RESULTAT DE L'EXERCICE		
	30 124.34	18 866.31

ASSOCIATION RETOUR VERS LE FUTUR

**Accueil des enfants en difficulté
Chemin de la Calamande
26130 SAINT PAUL TROIS CHATEAUX**

RAPPORTS ANNUELS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 Décembre 2008

ROLLIN Patrick
Commissaire aux comptes
22, rue Châteauvert 26000 VALENCE
Tél.04.75.78.12.52 – Fax 04.75.43.60.53

Monsieur Patrick ROLLIN

Commissaire aux Comptes

Inscrit à la Compagnie Régionale de GRENOBLE

22, rue Châteauvert

26000 VALENCE

ASSOCIATION RETOUR VERS LE FUTUR

Accueil des enfants en difficulté

Chemin de la Calamande

26130 SAINT PAUL TROIS CHATEAUX

RAPPORT GENERAL SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2008

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 28 Juillet 2008, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association RETOUR VERS LE FUTUR, tels qu'ils sont joints au présent rapport et se soldent par un excédent de 30 124 €,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes

PA

I.- Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article 823-9, 1° alinéa du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nous nous sommes notamment assurés du respect des principes de prudence et de séparation des exercices, de l'apurement en 2009 des créances et dettes existant à la clôture de l'exercice, et de la juste affectation des charges aux actions subventionnées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III.- Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le compte rendu d'activité et le rapport financier du conseil d'administration.

Fait à Valence, le 5 Octobre 2009

Le commissaire aux comptes

P. ROLLIN


ROLLIN Patrick
Commissaire aux Comptes
22, Rue Châteauevert - 26000 VALENCE
Tél. 04 75 78 12 52 - Fax 04 75 43 60 53